

05 Avril 1935

SIMPLES REFLEXIONS SUR UNE GREVE

Dans tous les pays du monde, une grève évoque un conflit social. Elle n'est qu'un des aspects de l'éternelle lutte entre le travail et le capital, une des phrases du choc, du heurt des intérêts contradictoires du patron et du salarié.

La dernière grève des chauffeurs au Liban dément toutes ces données. Parmi les revendications, il en est d'ordre fiscal, d'ordre économique, d'ordre judiciaire et législatif. Il n'en est pas une d'ordre social proprement dit. Le seul aspect social du conflit réside dans le nombre de gens touchés par la grève.

*

* *

Le motif de cette apparente anomalie ? il est facile à déceler. Les chauffeurs n'ont pas de « patron ». Il n'y a pas au Liban de puissantes compagnies ayant de nombreux chauffeurs à leur service. Chaque chauffeur est ici le propriétaire de sa voiture. Est ce une forme de communisme ou une heureuse répartition des richesses ? Les économistes en discuteront.

Mais c'est précisément ce fait qui donne à ce problème quelque chose d'angoissant. Voilà une catégorie de gens qui remplissent toutes les conditions pour tirer de leur activité le meilleur rendement possible, chacun conduisant sa propre voiture.

Ils déclarent pourtant qu'ils n'arrivent pas à en tirer leur pain quotidien, même le plus sec. Cela ne mérite-t-il pas sur un plan très objectif, une étude sérieuse de la situation des transports dans notre pays ?

*

* *

Les chauffeurs parisiens se sont mis en grève et ceux de Caire aussi, mais leurs plaintes avaient un objet précis.

Le syndicat des chauffeurs libanais a fait masse de toutes les revendications. Il veut amener à composition sir Henry Deterding et le juge de paix du coin, Rockefeller et l'autoroutière.

L'opportunité de la grève est évidente. Elle pourrait peut-être même retarder la réalisation de certaines réformes d'ordre politique et économique impatientement attendues par l'opinion et dont les chauffeurs eux-mêmes seraient les premiers à bénéficier. Mais allez demander à l'immense majorité des chauffeurs de tenir compte dans leur décisions de la souscription obligatoire rétablie par Hitler de ses répercussions sur la situation européenne, ou bien encore de la raison de prestige et d'autorité, qui ne veut pas qu'un gouvernement reste à une pression aussi évidente.

*

* *

Le danger pour une assemblée d'une composition et d'une direction purement corporatives et professionnelles apparaît ici clairement. Le boucher ne verra pas plus loin que sa côtelette, le chauffeur pas plus loin que son volant et le laitier pas plus loin que sa vache.

*

* *

On a dit aux chauffeurs : « Avant de vous mettre en grève, pourquoi n'avez-vous pas discuté, présenté vos revendications, épuisé tous les moyens de conciliation ? » Soyons justes. Discuter avec qui ? Qui donc est compétent, aux deux sens du mot, pour les entendre ? Il n'y a pas une de leurs demandes, si logique soit-elle, si raisonnable, - comme celles qui ont trait aux subventions du D.H.P. ou aux conditions d'adjudication du fret postal - qui ne ressorte de la compétence de deux ou trois directions éparpillées entre le Gouvernement libanais et le Haut-Commissariat. Conséquences inévitables d'un régime de Mandat, dira-t-on. Nous l'accordons ; mais alors pourquoi ne pas hâter la création de cette Commission des Transports groupant un ou deux représentants de chacune des parties intéressées ? Si elle existait, croit-on que la grève eut éclaté ?

*

* *

En citoyen discipliné, on peut admettre que les autorités s'autorisent aujourd'hui d'une situation tendue pour refuser de reconnaître les revendications des chauffeurs, tant que ceux-ci resteront en grève. Mais ne faut-il pas se convaincre également que si plus de dix mille Libanais décident délibérément de se croiser les bras, à côté de raisons que nous avons jugées, il en est d'autres, impérieuses et légitimes, qui les y poussent ?

Précisément parce qu'on refuse de traiter avec des agités, n'aura-t-on pas le devoir, en haut lieu, lorsque la grève cessera, d'examiner les plaintes des chauffeurs avec toute l'attention et le bienveillance qu'elles méritent ?